

Un déménagement à l'international s'accompagne d'une foule de démarches administratives, et une préparation méticuleuse est indispensable pour éviter les obstacles de dernière minute. AGS mets à votre disposition un mémo afin de vous rappeler les étapes et démarches essentielles au bon déroulement de votre déménagement et éviter tout stress inutile:



J - 90

- Sélectionner le professionnel du déménagement international.
- Prendre rendez-vous pour la visite technique (estimation de votre volume) à votre domicile.
- Planifier avec AGS le jour du déménagement.
- Effectuer les démarches pour obtenir : passeport, visa, permis de travail, permis de conduire international
- Prévenir l'école de vos enfants, demander les éventuels justificatifs nécessaires pour leur inscription dans leur nouvel établissement.
- Penser à consulter votre banquier pour savoir s'il est préférable de transférer vos comptes, ou organiser des virements vers votre nouveau pays de résidence.
- Penser à consulter votre médecin traitant afin de mettre à jour vos vaccinations, et lui demander si nécessaire le renouvellement de vos prescriptions si vous suivez un traitement.
- Penser à consulter le vétérinaire pour effectuer les vaccins obligatoires et demander les certificats indispensables pour le transport vos animaux domestiques.
- Consulter AGS pour le transport de vos animaux lorsque cela est nécessaire.
- Pensez à résilier vos abonnements qui nécessiterai un préavis de 3 mois.

J - 60

- Pensez à vendre ou a donner le mobilier ou les effets que vous ne souhaitez pas emporter.
- Renseignez-vous auprès de nos services sur les formalités de douane export, car certaines législations vous permettent de récupérer la TVA sur les biens achetés depuis moins de 6 mois
- Renseignez-vous auprès de nos services sur les marchandises interdites, et les restrictions à l'importation (alcools, vins, livres, vidéos, animaux, médicaments, armes, ivoire...)
- Réservez vos titres de transport, et conservez les, car ils pourraient vous être réclamés par les douanes à destination.
- Envisagez la solution d'un logement provisoire après votre déménagement et à destination avant la livraison
- Pensez à transmettre à AGS vos coordonnées si vous quittez votre domicile avant le déménagement.

Penser à transférer sur votre nouvelle adresse, ou résilier les abonnements/contrats suivants:

- eau
- gaz
- électricité
- courrier
- téléphonie (téléphone fixe, mobile, minitel)
- banques
- assurances
- sécurité sociale
- écoles
- centre des Impôts
- redevance TV
- câble satellite
- associations, clubs sportifs
- baux immobiliers / Syndic

Prener le temps de rassembler des guides, brochures, cassettes vidéo, CD rom sur votre pays de destination.

J - 30

Faire le tri de vos biens qui seront expédiés par voie aérienne, maritime le jour du déménagement.

Vérifier le voltage électrique de votre pays d'accueil. Pensez à vous équiper d'adaptateurs si besoin.

Penser à prendre des abonnements à des journaux ou à des revues culturelles et économiques de pays d'origine, afin de mieux vous préparer à un retour éventuel.

Prévenir de votre déménagement votre mairie, ou organisme auprès duquel vous êtes enregistré si vous êtes citoyen étranger.

Nos emballeurs ne sont pas autorisés à déconnecter les appareils électriques. Contacter-nous si nécessaire afin de mettre à votre disposition un professionnel qui effectuera les déconnexions des gazinières, le calage des machines à laver, ou éventuellement le démontage des cuisines intégrées.

J - 7

- A l'aide de notre formulaire ; établir une liste détaillée de vos effets à déménager et indiquer la valeur de remplacement
- Vider les réservoirs de vos appareils à essence
- Confirmer la date d'enlèvement avec le déménageur
- Penser à faire garder vos enfants et vos animaux domestiques le jour de l'enlèvement
- Nettoyer et laisser sécher tous les appareils électroménagers afin d'éviter l'apparition de moisissures pendant le transport
- Nettoyer et laisser sécher vos outils de jardin, mobilier extérieur.

Jour J

- Garder à l'écart vos passeports, documents, titres de transport, effets personnels et vêtements que vous ne souhaitez pas expédier avec le déménagement.